

BULLETIN TRIMESTRIEL

SEPTEMBRE 2017 - N°70

LE SPIRITISME

*BULLETIN DE L'ASSOCIATION DU CENTRE SPIRITE LYONNAIS
ALLAN KARDEC*



Allan Kardec, de ses ancêtres à sa petite enfance

La mort ne nous délivre pas de nos ennemis

Prière pour les Esprits

La loi de cause à effets

L'influence des vies antérieures

ISBN : 1625-1474

<http://www.cslak.fr>

BULLETIN DU CENTRE SPIRITE LYONNAIS ALLAN KARDEC

- ASSOCIATION LOI 1901 -

SOMMAIRE

Sommaire - Editorial

P 2

Allan Kardec, de ses ancêtre
à sa petite enfance

P 3-4-5-6

L'agenda

P 6

La mort ne nous délivre pas
de nos ennemis

P 7-8

La prière pour les Esprits

P 8

La loi de cause à effets

P 9-10

L'influence de nos vies antérieures

P 11-12

Edité et imprimé par :

LE CENTRE SPIRITE LYONNAIS ALLAN KARDEC
23 RUE JEANNE COLLAY - 69500 BRON
Tél : 04 78 41 19 03

EDITORIAL

Nombreux sont ceux qui se sont penchés sur la biographie d'Allan Kardec. Si l'on connaît bien son œuvre autant pédagogique que dans le développement et la connaissance du spiritisme, des pages entières de sa jeunesse nous restent encore inconnues. Des compagnons de notre centre ont voulu en savoir plus et ont mené l'enquête. Ils sont tout d'abord partis sur les traces de ses ancêtres et sont remontés jusqu'au XVIIème siècle. Le parcours de ses dix premières années reste plus difficile à reconstituer. Ce bulletin vous en délivre une partie de ce que Pierre et Hélène ont recueilli comme nouvelles informations. Si nous ne connaissons pas tout de la vie de Kardec, nous savons ce qu'il nous a laissé, un héritage colossal, un trésor de connaissances dont nous découvrons chaque fois un peu plus l'importance. De la loi de cause à effet dont nos actes des vies passées viennent inéluctablement impactés notre vie présente ou nos futures incarnations ; de l'influence des vies antérieures sur notre personnalité, sur notre comportement et de la difficulté que l'on peut avoir de lutter contre nos penchants naturels ; ou encore de la rancune tenace des ennemis que nous nous sommes faits sur terre et qui se poursuit dans l'au-delà. Tout cela nous le devons à Monsieur Rivail codificateur du spiritisme et bienfaiteur de l'humanité.

Gilles F.

ALLAN KARDEC

De ses ancêtres à sa petite enfance

Si la graine porte en elle tous les éléments inhérents à sa condition, autrement dit, les germes de son individualité, il n'en demeure pas moins que déposée dans une terre riche et fertile et soumise à un climat propice à son plein épanouissement, elle pourra, une fois parvenue à maturité, offrir le meilleur d'elle-même en produisant des fruits nutritifs et goûteux.

Lorsque l'on sait les attentes qu'il y a eu sur l'Esprit du futur Allan Kardec et de quelle manière il a su, tout à la fois avec brio et humilité, abattre une somme de travail considérable sur une très courte période, au point de modifier substantiellement l'existence de nombreuses personnes de par le globe et sur plusieurs générations, on peut se demander quel fut le terrain fertile, choisit par les frères, pour lui permettre d'arriver à une telle prouesse après ses 50 ans. C'est cette question que nous nous proposons d'approfondir. Petite enquête sur le milieu où est né Allan Kardec, ses racines, son entourage, son environnement et tout ce qui a pu concourir à nous apporter le sublime fruit du spiritisme.

Des ancêtres, à Lyon par le père et dans la région de Bourg en Bresse par la mère

Commençons par remonter tout d'abord la branche paternelle

Le père d'Allan Kardec, Jean-Baptiste Rivail, avocat, est né à Lyon, le 6 février 1759, et a disparu mystérieusement vers 1807 en Espagne, faisant certainement partie de l'armée napoléonienne stationnée dans ce pays. Kardec eut deux tantes paternelles, Reine et Anne-Sophie Rivail, qui lui laissèrent deux cousines germaines sans descendance.

Le grand-père de Kardec, Antoine Rivail, négociant, est né à Lyon le 31 août 1712, il s'est marié le 18 mai 1756 à Lyon, dans l'église de Saint Nizier, avec Reine Richard, née à Lyon le 29 juillet 1733. Il était coseigneur de Saint-Andéol le Château, Saint-Romain en Gier et Saint-Martin de Cornas dans le Rhône ce qui lui permit de rajouter une particule à son nom pour devenir "RIVAIL DE LA LEURECHERE". Il eut un frère et une sœur.

L'arrière-grand-père de Kardec, François Rivail, s'est marié le 6 janvier 1711 à Lyon en l'église de Saint Nizier, avec Claudine Panier née en 1677. Il était marchand drapier et fils de Benjamin Rivail, receveur des

fermes à Roman dans la drome et de Marie Guelse.

Contrairement à ce qu'a écrit André Moreil, dans sa biographie *Allan Kardec, sa vie, son oeuvre*, Allan Kardec n'était pas un descendant d'Aymard Rivail de Saint Marcellin dans l'Isère. Malgré nos recherches généalogiques, nous n'avons trouvé aucun lien avec cet ancêtre.



Poursuivons avec la branche maternelle

La mère d'Allan Kardec, Jeanne Louise Duhamel est née le 15 avril 1773 à Marboz dans l'Ain. Elle se maria le 5 février 1793 à Bourg-en-Bresse avec Jean-Baptiste Antoine Rivail. Elle eut trois sœurs et deux frères.

Son père, Benoît Marie Duhamel, grand-père maternel de Kardec, est né le 13 février 1741 à Bourg en

Bresse. Il était avocat et procureur général de Bourg-en-Bresse. Il eut trois frères et deux sœurs. Il s'est marié le 24 avril 1769 à Marboz avec Charlotte Bochart, née le 26 novembre 1745 à Marboz. Député, élu par la communauté de saint Denis Les Bourg où il possédait plusieurs terrains, il participa activement à la fièvre politique qui se développa suite à l'annonce par le roi Louis XVI en juin 1788 de la convocation en 1789 des États Généraux. Très tôt, dès le 25 juillet 1788, il publia ses « *Motions d'un avocat de Bresse à sa*

Province » complétées en septembre par un important supplément portant sur l'impôt territorial en Bresse, les privilèges de la noblesse et du clergé ainsi que sur l'administration de la province. Il envoya le tout au ministre réformateur Necker. Il fut guillotiné à Lyon le 16 mars 1794 comme contre révolutionnaire.

L'arrière-grand-père maternel de Kardec, Mathieu Joseph Duhamel est né le 3 juin 1773 à Bourg en Bresse, il était procureur de cette ville. Il s'est marié en cette ville le 29 janvier 1739 à Antoinette Cabuchet, née en 1715. Il eut 6 sœurs et 3 frères.

L'arrière-arrière grand-père maternel de Kardec, François Joseph Duhamel, notaire royal, est né le 27 mai 1678 à Lent dans l'Ain. Il eut aussi 6 sœurs et 3 frères. Il se maria le 20 avril 1706 à Revonnas dans l'Ain avec Marie-Claudine Frilet et eut 11 enfants.

Pour terminer cette ligne maternelle, il faut rajouter Louis Marie Duhamel, maître chirurgien, plus ancien ancêtre connu de Kardec, marié le 2 juin 1670 à Priay dans l'Ain avec Lucrèce Brunet.

Synthèse des deux branches

Nous remarquons que la branche paternelle de Kardec, les Rivail, sont tous originaires de Lyon sur plusieurs générations, tous notables, exerçant des professions telles qu'homme de loi, avocats, négociants, marchand drapier, receveur des fermes. Dans la branche maternelle, les Duhamel occupaient également de

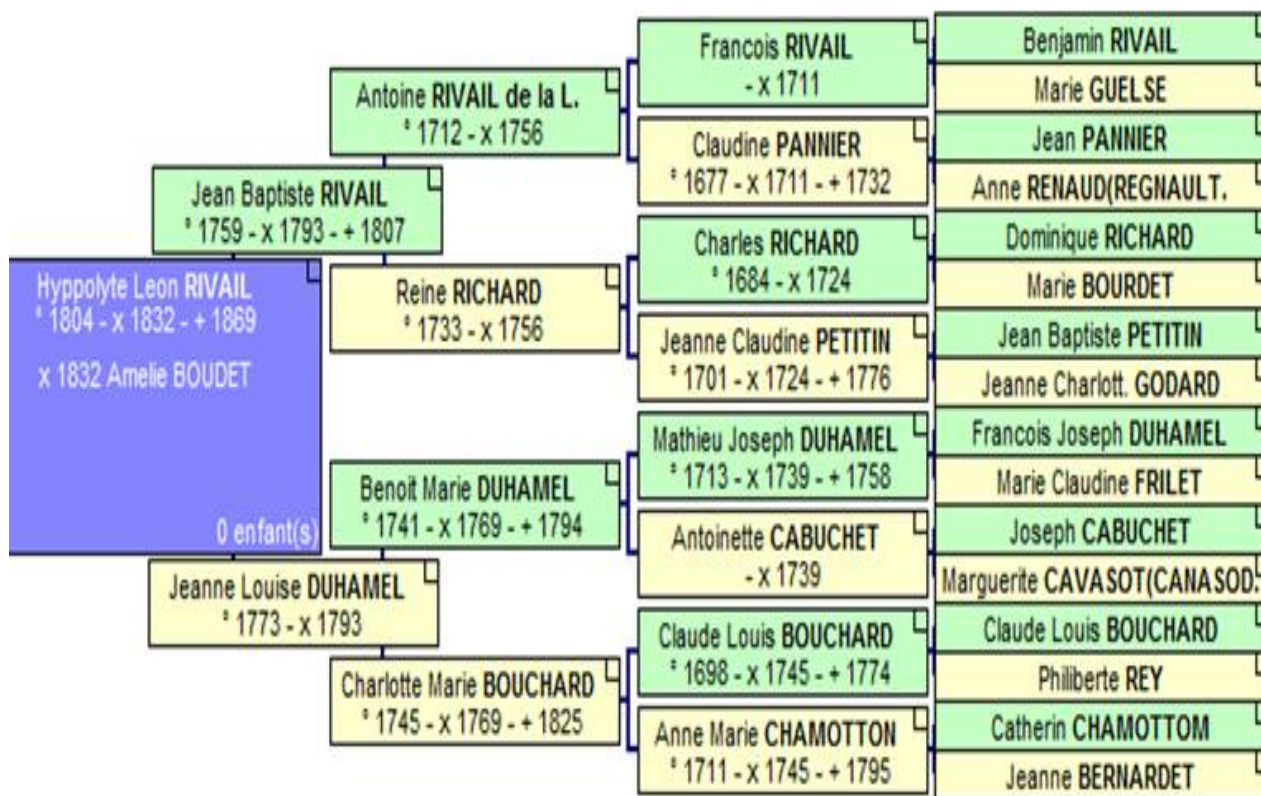
hautes fonctions et étaient originaires de l'Ain, principalement dans la proche région de Bourg en Bresse, sur plusieurs générations aussi. De nos jours, du côté paternel comme du côté maternel, subsistent de nombreux descendants collatéraux, mais très éloignés de la branche principale qui nous intéresse ici.

Allan Kardec vient d'une famille aisée, lyonnaise par le père et originaire de l'Ain par la mère et avec elle, il vécut au moins ses vingt-sept premières années, voire plus.

Jeanne Louise Duhamel, sa mère : une vie d'épreuves

Née en 1773 à Marboz, dans l'Ain (commune à 17 km au Nord de Bourg en Bresse), Jeanne Louise Duhamel est la fille de Benoît Marie Duhamel, homme de loi, procureur général et syndic de l'Ain à Bourg en Bresse, et de Charlotte Marie Bouchard.

Le 5 février 1793, donc peu avant ses 20 ans, elle épouse Jean Baptiste Antoine Rivail, de 14 ans son aîné, homme de loi, domicilié alors à Belley, dans l'Ain. Cette même année, en octobre, son père est emprisonné puis transféré sur Lyon le 13 février 1794. La Révolution gronde en 1793. La Commune des Gaillards (c'est le nom que portait Saint-Denis sous la Révolution) n'y échappe pas. L'église est interdite, on brûle les autels, les statues et les tableaux, les scellés sont apposés et le clocher doit être démoli. Un docu-



ment d'archives, datant de l'An II 23 Pluviôse (autrement dit le 10 février 1794, soit 3 jours avant le transfert du grand-père sur Lyon) explique : « L'agent national du district autorise le citoyen Rolland notable à Bourg, à se rendre dans le domaine de "l'infâme Duhamel" situé dans la commune de Saint-Denis, apposer des scellés sur les papiers, effets, meubles, et de séquestrer tous les biens, voir en même temps si on démolit le clocher, et faire annexer à Bourg les cloches, fers, cuivres, argenterie et autres ustensiles qui ont servi jusqu'à présent à embêter le peuple imbécile nourri dans le fanatisme et la superstition. »

Benoît Duhamel sera condamné à mort puis guillotiné, par la commission révolutionnaire de Lyon, le mois suivant, soit le 16 mars 1794.

Entre-temps, le mari de Jeanne Louise, est lui aussi emprisonné sur Lyon, une semaine à peine après son beau-père c'est-à-dire le 21 février 1794. On peut imaginer les craintes de cette jeune mariée, elle n'est mariée que depuis un an, son époux est prisonnier des mêmes personnes qui viennent de guillotiner son père... Dans ces temps troubles, il sera finalement libéré deux mois plus tard, le 29 avril 1794. Dix-huit mois plus tard, le 26 octobre 1796, le couple donne naissance à Auguste Claude Joseph François, à saint Denis les Bourg (commune limitrophe de Bourg en Bresse), dans le

domaine des parents de Jeanne Louise Duhamel. On lit, dans l'acte de naissance, que la famille habitait à Belley. Cette naissance est suivie, de celle de Marie Françoise Charlotte Éloïse, le 31 juillet à Bourg en Bresse. Sur cet acte de naissance, on voit que la famille a déménagé sur Saint Denis les Bourg, ils se rapprochent des parents maternels.

La sœur de Kardec ne vivra que deux ans à peine. On enregistre son décès le 14 octobre 1801. Un an plus tard, le 26 décembre 1802, c'est le frère, alors âgé de 6 ans, qui décède. Sur les deux actes de décès, les parents sont notés demeurant à Bourg. C'est donc dans un contexte douloureux, après avoir vécu la mort de ces deux premiers enfants coup sur coup, que Jeanne donne naissance à Hippolyte Léon Denizard Rivail le 3 octobre 1804 à Lyon. Elle a alors 29 ans.

Avant de s'attarder un peu sur cette fameuse naissance, ajoutons, dans la série des épreuves rencontrées par cette jeune femme, que son mari, disparaîtra en Espagne en 1807. Son seul fils qui lui reste, le jeune Kardec, n'a que 2 ou 3 ans.

Cette disparition nous rappelle le contexte historique de cette époque marquée par les guerres napoléoniennes, qui font suite aux troubles révolutionnaires de 1789, et qui provoqueront la mort de plusieurs centaines de milliers de français. C'est donc isolée et dans un climat de crainte, pour ne pas dire de terreur, que Mme Rivail élève son jeune fils, heureusement assistée par sa mère, veuve, qui la soutient comme elle le peut. Plus tard, cette femme isolée devra aussi souffrir des

dettes de jeux de son frère, François Duhamel, qui, après s'être associé avec son fils, le futur Kardec, le mettra en faillite, freinant ainsi les espoirs d'avenir du jeune couple.

La naissance, 76 rue sala à Lyon

Pour ce qui concerne le lieu, tout le monde sait qu'Hippolyte Léon Denizard Rivail est né au 76 rue Sala à Lyon. Or, cette adresse correspond, à cette époque, à un récent établissement d'eaux minérales artificielles réputé pour ces eaux bienfaites. L'établissement, bâti sur l'emplacement de l'ancienne église des religieuses de la



Visitation de sainte Marie, était tenu par Syriaque Fred Dittman, qui, en tant que directeur, sera témoin de la naissance sur l'acte officiel.

Le couvent des Visitandines de Bellecour, premier couvent créé à Lyon en 1615 par Saint François de Sales est devenu trop petit, il est parti s'installer sur la colline de Fourvière. L'édifice a été racheté par la Ville de Lyon qui y a fait établir une académie d'équitation puis l'autre partie du bâtiment est occupée par les bains d'eaux minérales artificielles de M. Dittmar. Une pompe à feu s'élève alors jusqu'aux toits pour fabriquer les eaux nécessaires à cet établissement.

On apprend, par le *Bulletin de Lyon* de 1802 que « M. Dittmar a l'honneur d'informer MM les médecins et chirurgiens que l'ouverture des bains et douches aura lieu dans cette première quinzaine d'avril, qu'ils pour-

ront en conséquence y envoyer leurs malades pour prendre les douches et bains d'eaux minérales, ainsi que les douches ascendantes, les étuves, les bains de vapeurs par encaissement et les douches de vapeur. Il y a des chambres voisines, garnies de lits, pour les malades qui devront se reposer après leur traitement, et de jolis appartements garnis, avec remises, écuries et dépendances, pour les personnes étrangères ou trop éloignées de leur domicile. Un bon restaurateur fournira dans l'établissement tout ce qu'on peut désirer au plus juste prix. On continue d'y fabriquer et d'y vendre, ainsi qu'au dépôt de M. Tissier, place des Terreaux, toutes les eaux minérales en boisson.

Le public est prévenu que les bains de propreté se rouvriront en même temps ; ces bains sont entièrement séparés des eaux minérales, soit pour le local, l'eau et le linge. Ils seront desservis, comme par le passé, et au même prix que les autres bains de la ville. »

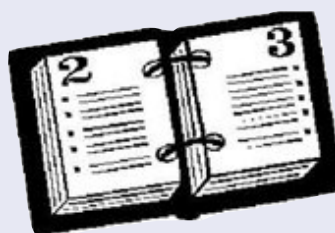
Nous pouvons supposer, que fragilisée par le deuil de ces deux premiers enfants, Mme Rivail était venue en cure, dans l'établissement thermal, au 76 rue Sala, pour se reposer et favoriser la mise au monde de l'enfant à naître. On ignore combien de temps elle est restée dans cet établissement, que ce soit avant comme après la naissance, mais il paraît évident que le petit Hippolyte est ensuite reparti vivre avec ses parents dans l'Ain à Saint Denis les Bourg.

Le baptême, à saint Denis les Bourg

Neuf mois après sa naissance lyonnaise, le 15 juin 1805, le futur Allan Kardec a été baptisé à Saint Denis les Bourg et non pas en l'église de Saint Denis de Lyon, comme on l'écrit dans diverses biographies. De même, il paraît vraisemblable qu'il ait passé sa petite enfance dans l'Ain, sur les terres de sa famille maternelle où il a été élevé par sa mère, Jeanne Louise, et sa grand-mère, Charlotte.

Rivail le dit lui-même, dans un article de la *Revue Spirite* de 1862, à un détracteur affirmant «qu'on l'a connu pauvre à Lyon avant de mener un train princier à Paris », il répond : « Ce n'est pas du reste la seule inexactitude de ce récit fantastique ; d'abord je n'ai jamais habité Lyon, je ne vois donc pas comment on m'y aurait connu pauvre. »

C'est donc bien sur la région de Bourg en Bresse qu'Hippolyte Léon Denizard Rivail restera jusqu'en décembre 1815 quand, âgé de 11 ans, il rejoindra l'institut Pestalozzi, à Yverdon, en Suisse pas si loin de cette région.



L'AGENDA

REUNION SPIRITE

À 15 h 00, les samedis

23 septembre

14 octobre

25 novembre

16 décembre

AIDE SPIRITUELLE

Tous les mercredis de 18 h à 19 h 30

ETUDE DU SPIRITISME

Un lundi par mois à partir de 18 heures, on aborde une facette de la doctrine spirite et ses conséquences morales durant une année.

Une approche qui permet ensuite de développer sa médiumnité.

11 septembre

2 octobre

6 novembre

4 décembre

REUNIONS D'INITIATION MEDIUMNIQUE

sur deux ans

Initiation médiumnique

Enseignement théorique de la pratique médiumnique à raison de deux jeudis par mois à 18 heures

25 septembre

16 octobre

13 novembre

18 décembre

La mort ne nous délivre pas de nos ennemis

Ces hommes ou femmes, Esprits familiers, qui ont vécu sur terre et qui se sont désincarnés, restent liés aux incarnés par les souvenirs gais ou tristes, les événements heureux ou tragiques. Pour ceux qui ont conservé de la rancune, ils s'alimentent des erreurs pour poursuivre de leur haine ceux contre lesquels ils ont des comptes. Ils les tourmentent plus facilement, les atteignant dans leurs intérêts ou dans leurs affections les plus chères. Ces situations se rencontrent tous les jours et expliquent la plupart des cas d'obsession. L'obsédé et le possédé sont donc presque toujours les victimes d'une vengeance antérieure, à laquelle ils ont probablement donné lieu par leur conduite. Dieu permet cette épreuve pour les punir du mal qu'ils ont fait ou pour le manque d'indulgence et de charité qu'ils ont eues.

Il importe donc, pour sa tranquillité future, de réparer au plus tôt les torts que l'on a eus envers son prochain. Il faut pardonner à ses ennemis, afin d'éteindre, avant de mourir, tout sujet de dissensions, toute cause d'animosité. Par ce moyen, d'un ennemi en ce monde, on peut s'en faire un ami dans l'autre, ou tout au moins, on peut mettre le bon droit de son côté.

Dieu, dans son infinie miséricorde, ne laissera pas celui qui a pardonné en butte à la vengeance. C'est ce que Jésus recommande quand il dit qu'il faut s'arranger au plus tôt avec son adversaire, afin d'apaiser les discordes pendant l'existence actuelle et d'éviter qu'elles ne se perpétuent dans les existences futures. Voici quelques exemples, des histoires vraies, qui montrent ces liens entre incarnés et désincarnés, les désirs de vengeance, le manque de pardon et l'ignorance de la bienveillance.

Un meurtre abominable

« Il y a quelque temps, la Cour d'assises avait à juger un jeune homme à peine sorti de l'adolescence, accusé d'un meurtre accompli sur une personne âgée dans d'horribles circonstances. L'accusé avouait et racontait les détails du crime avec une impassibilité et un cynisme qui faisaient frémir l'assemblée. Cependant, il était facile de prévoir que, vu son âge et le défaut

d'éducation qu'il avait reçu dans sa famille, on solliciterait pour lui des circonstances atténuantes, d'autant plus qu'il rejetait la colère qui l'avait fait agir sur une provocation par injures.

Etant spirite et médium, je voulus consulter la victime sur le degré de sa culpabilité. Je l'appelai, séance tenante, par une évocation mentale. Elle se fit connaître et je lui abandonnai ma main. Voici la conversation que nous eûmes, moi mentalement, elle par écrit :

- Que pensez-vous de votre meurtrier ?

- Ce n'est pas moi qui l'accuserai.

- Pourquoi ?

- Parce qu'il a été poussé au crime par un homme qui m'a fait la cour il y a cinquante ans, et qui, n'ayant rien obtenu de moi, a juré qu'il s'en vengerait. Il a conservé dans la mort son désir de vengeance. Il a profité des dispositions de l'accusé pour lui inspirer l'envie de me tuer.

- Comment le savez-vous ?

- Parce qu'il me l'a dit lui-même quand je suis arrivée dans le monde que j'habite aujourd'hui.

- Je conçois que votre meurtrier n'a pas repoussé cette violence comme il l'aurait dû. Cette inspiration criminelle, à laquelle il a si volontiers obéi, a-t-elle été appuyée par le manque d'éducation et par le développement de sentiments d'envie, de haine et de vengeance dans un milieu familial propice à ces pensées ?

- Assurément, sans cela, il aurait été capable de résister. C'est pourquoi j'ai dit que celui qui a voulu se venger a profité des dispositions de ce jeune homme. Vous pensez bien qu'il ne se serait pas adressé à quelqu'un qui aurait eu la volonté de résister.

- Jouit-il de sa vengeance ?

- Non car il voit qu'elle lui coûtera cher, et qu'en outre, au lieu de me faire du mal, il m'a rendu service en me faisant entrer plus tôt dans le monde des Esprits où je suis plus heureuse. C'est donc une mauvaise action sans profit pour lui.

Il faut en conclure, en effet, que l'homme doit surveiller jusqu'à ses moindres pensées, jusqu'à ses sentiments, en apparence les plus fugitifs, car ils ont la

propriété d'attirer vers lui les Esprits qui s'accordent avec leurs coupables inspirations : c'est une porte qu'il ouvre au mal, sans en comprendre le danger. »
Tiré de la revue spirite

Une guérison complète

« J'ai constaté la complète guérison d'un homme atteint d'une obsession effrayante qui datait de dix ans, au moins. Cet ouvrier est rendu aux siens qui ne cessent de rendre grâce à Dieu. Quinze jours ont suffi pour obtenir ce résultat, en évoquant l'obsesseur et en faisant des prières collectives.

Jamais, je n'ai été si péniblement ému qu'en présence des douleurs de cet ouvrier, prénommé Joseph, au moment de l'évocation. Il est d'abord calme puis il est pris tout à coup de soubresauts, de spasmes et de tremblements nerveux. Il est saisi par un ennemi invisible et il s'agite dans des convulsions terribles. La poitrine se gonfle, il étouffe, puis, reprenant sa respiration, il se tord comme un serpent, se roule à terre, se relève d'un bond et se frappe la tête. Il ne prononce que des mots entrecoupés, surtout le mot :

- Non ! Non !

Le médium, qui est une dame, était en prière ; elle prend la plume.

Depuis quinze jours qu'on évoque cet Esprit, il n'a jamais voulu dire le motif de sa vengeance. Nous l'avons pressé de questions et enfin, il nous avoua que ce Joseph lui avait ravi celle qu'il aime. Nous lui fîmes comprendre que s'il voulait ne plus tourmenter Joseph et témoigner un signe de repentir, Dieu lui permettrait de la revoir.

- Pour elle, dit-il, je ferai tout.

- Eh bien ! Dites : Mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes.

Après hésitation il nous dit :

- Je vais essayer mais gare à lui si vous ne me la faites pas voir !

Et il écrivit : « Mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes. »
Le moment était critique, qu'allait-il advenir ? Nous consultâmes les guides qui dirent :

- Vous avez bien fait de mettre toute votre confiance en Dieu et en nous. Il verra celle qu'il aime plus tard. Ne craignez rien, c'est un aveu. Vous pouvez maintenant le ramener au bien.

Après cette scène, Joseph, épuisé et exténué de fatigue, finit par se calmer complètement.

La prière pour les Esprits

Je suis vraiment touché de te voir, cher enfant,
A mes ordres soumis, prier en m'évoquant,
Et blâmer hautement la logique trompeuse
Et les vains arguments d'une secte orgueilleuse,
Qui prétend que l'Esprit accomplit un devoir
En venant à ta voix, trop heureux de pouvoir,
En subissant ta loi, fuir et quitter plus vite
Le séjour ennuyeux du monde qu'il habite,
Pour s'envoler enfin, vers ces rives sans bords,
Que n'attristent plus l'ombre et la plainte des morts.
Ce sont là de grands mots et des phrases pompeuses.
Mais s'il vient dévoiler les beautés merveilleuses
Des mondes inconnus, ouvrir les horizons
Des temps, et l'enseigner, dans de longues
leçons,

Le principe et la fin de ton âme immortelle,
La grandeur de ton Dieu, sa puissance éternelle,
Sa justice infinie et son sublime amour,
Noble railleur, sois franc : Diras-tu qu'en retour,
S'il te demande un jour une courte prière,
Il est trop exigeant, quand souvent sur la terre,
Pour avoir ou payer une mince faveur,
On te voit, suppliant, fouler toute pudeur,
Et mendier longtemps, comme un pauvre mendie,
En soupirant, le pain qui doit nourrir sa vie ?
Oh ! crois-moi, cher enfant, malheur ! trois fois
malheur !

A celui qui toujours, oubliant la douleur
Et les larmes de sang de ce monde invisible,
En écoutant nos voix reste encore insensible,
Et ne vient à genoux
Prier son Dieu pour nous.

Société de Paris, 4 mai 1866.
Médium M. V...

La loi de cause à effets

Dieu nous donne la vie pour progresser, apprendre et évoluer. A chaque fois, c'est un pas en avant lorsque l'on s'applique ou bien une vie à refaire si son cours se perd dans l'illusion, si on porte préjudice à son prochain. La vie présente sera toujours la suite de ce que nous avons fait.

Si Michel Bernet, entrepreneur de maisons, n'avait pas tant livré de logements avec des vices de constructions, il ne serait pas maintenant ce simple ouvrier qui n'exerce que des tâches ingrates.

Charles, qui jouait du piano, était prêt à tout pour sa carrière. Il a menti, fait de vaines promesses et a trompé beaucoup de gens. Aujourd'hui, il est revenu, dans un nouveau corps, mais il a les mains atrophiées.

Bertrand, cet orateur surdoué, a enflammé les foules, il a fait tourner les têtes et les idées, il a créé la confusion et la discorde. S'il revient, il sera certainement sourd.

La loi de cause à effets est la grande loi qui régit l'absolue harmonie du cosmos dans ses plus infimes détails. S'il y a une disharmonie, dans quelques recoins de l'espace, la loi de réaction oblige tous à revenir en son lieu dans un procédé de réajustement harmonique. Ce principe régit les manifestations de l'incertain et constitue le principe de l'évolution. Quand l'homme dévie de la loi d'harmonie, il devient déséquilibré et il rencontre le chaos en lui-même et autour de lui. La loi de réaction l'oblige à rétablir l'harmonie dans le même ordre de grandeur que la perturbation. La remise en ordre se fera non seulement à l'intérieur de l'individu mais aussi dans l'espace qu'il désorganisa, incluant tous les individus qui avaient été dérangés par le chaos. Tous les êtres sont soumis à ce processus de réajustement et leur confèrent une expérience et des connaissances qui les porteront de l'ignorance à la sagesse, des ombres à la lumière.

La connaissance des erreurs

L'erreur commise contre d'autres ou contre soi, doit être rachetée jusqu'aux derniers centimes. Pour qu'elle soit rachetée, il est nécessaire qu'on en connaisse la valeur. Le processus évolutif se déroule à travers le temps et l'être passe par des

vies successives dans lesquelles il perd la mémoire de son passé à chaque fois. Comment donc peut-il connaître la quantité des erreurs pratiquées lorsqu'il y a des erreurs qui sont commises dans un passé très lointain ?

Tout ce qui est conquis par acte accepté, par effort conscient, ne se perd pas. Il est emmagasiné dans notre esprit immortel. Les expériences positives ou négatives, harmonieuses ou disharmonieuses, se gravent magnétiquement dans la mémoire de notre cerveau spirituel. Pour cette raison, n'importe quel être humain incarné connaît parfaitement toutes les erreurs qu'il a commises. Son cerveau physique ne sait pas ce qu'il a fait dans des existences antérieures mais l'Esprit le sait. Cela explique la diversité des tempéraments, les tendances mauvaises ou bonnes que tous les hommes manifestent dès leur enfance. Les hommes sont différents les uns des autres parce qu'ils ont hérité de caractéristiques divergentes. C'est un patrimoine acquis à travers des expériences vécues dans des temps antérieurs. Un tempérament immuable caractérise chaque être humain. Dans la manifestation de ce tempérament, l'individu avance très lentement avec les nouvelles valeurs ou les nouvelles expériences qu'il rencontre dans chaque incarnation.

Pour avancer

Tout individu désire la paix, l'harmonie et le bonheur. Il craint toujours la mort, la douleur et la souffrance quand il se trouve dans les étapes inférieures de l'évolution. Il est donc nécessaire d'évoluer pour trouver la paix et atteindre une félicité dans la limite de son entendement. Au début, on pense qu'une telle aventure peut être atteinte avec l'acquisition de biens matériels, c'est donc la course vers l'argent. Dans cette étape infantile de l'évolution, l'homme abuse de l'agressivité et blesse tous ceux qui osent mettre une limite à son action. Comme il ne restera rien de tout ce qu'il a accumulé sur le plan matériel, son solde sera négatif. Il aura répandu autour de lui plus de disharmonies que de bénéfiques. La douleur de ceux qu'il a fait souffrir, brûlera sa conscience et dans une nouvelle vie, il sera un individu rempli d'amertumes.

A un certain moment de son évolution, l'homme sentira la nécessité de s'harmoniser intimement. La charge négative accumulée, dans sa mémoire spirituelle, l'obligera à sentir l'urgence d'un changement de chemin dans son existence. Il se réfléchira donc aux valeurs à acquérir sur le plan spirituel. Dans cette phase, il sera en condition pour affronter avec stoïcisme et sans révolte les adversités qu'il a provoquées. Il aura, à cœur, de racheter ses erreurs. On le reconnaîtra par sa résignation devant la souffrance, qui de nombreuses fois, arrive inopinément.

Tous les individus confrontés à cette situation, sont dans le rachat. Ceux qui se révoltent contre la souffrance et déblatèrent contre la divinité, clamant l'injustice dont ils souffrent, ne pensent pas être débiteurs. Ils ne se trouvent pas dans la recherche de l'harmonie et du réveil de leur conscience.

La douleur

Toutes les disharmonies dans lesquelles les individus se débattent constituent une souffrance à travers laquelle ils prennent connaissance du processus de loi de cause à effets et des dettes à racheter durant l'existence. Généralement, on pense que c'est par la souffrance que l'homme rachète les maux qu'il a pratiqués dans son passé lointain. Grande erreur, la souffrance donne à peine la mesure des erreurs commises.

La douleur est un simple indicateur, elle enseigne à aimer. Elle montre la disharmonie pratiquée. L'homme, par ce moyen, apprend à ne pas léser son semblable. La douleur est éducative ; elle sert d'expérience pour que les erreurs ne se répètent pas.

La dette

Il n'existe qu'une seule monnaie dans l'univers pour le paiement de la dette : aimer. Par cette action, on guérit les erreurs et on s'élève. En

aimant ses semblables et tout ce qui existe, on se glorifie. Il n'existe pas d'autre rédemption. Notre sauvetage vient de l'intérieur et s'épanouit dans notre intimité pour aller vers l'autre.

C'est pour cette raison qu'un sculpteur de renom, brillant mais cultivant l'escroquerie, choisit de revenir comme simple carreleur afin d'acquérir l'humilité par le travail. C'est ainsi que Patrick revient sur terre avec des déficiences intellectuelles alors qu'il avait été un homme intelligent mais peu soucieux de son prochain. Maxence, aujourd'hui, s'occupe de sa fille avec amour et bienveillance, elle est difficile et cherche à le détruire. Il a oublié hier, il a été celui qui l'a violé et assassiné en toute quiétude. Pour Bruno qui a beaucoup bu et fumé, il a maintenant un corps à surveiller constamment, il a de l'asthme et des calculs rénaux.

L'avenir

La crise spirituelle, par laquelle passe notre humanité, génère toutes les crises secondaires dans lesquelles nous nous débattons : crises économiques, crises politiques, crises morales. Elles sont communes à toutes les civilisations qui nous ont précédées, lorsqu'elles étaient en disharmonie et tournées dans un inquiétant matérialiste. La grande crise spirituelle peut être résolue à travers

l'apprentissage spirituel de chaque individu. Le total des actions des individus rénovés modifiera automatiquement la société en bien. Il est bien possible que, par ce chemin, nous arrivions à une société idéale sans classe comme celle qui vient peupler nos rêves.

Cette explication a déjà été donnée par l'apôtre Paul, il y a dix-neuf siècles :

« ...L'homme psychos (intellectuel) ne comprend pas les choses de l'esprit, qui lui paraissent sottise, parce que les choses de l'esprit doivent être inter-pénétrées spirituellement. »

Corinthiens 2 :14



L'influence des vies antérieures

La pluralité des existences, toutes ces vies qui se succèdent avec ses épreuves, ses plaisirs forgent l'âme et la conduit à retrouver ou à craindre des situations déjà vécues. Toutes ces situations passées, tous ces sentiments éprouvés, et profondément enfouis dans notre inconscient ou plutôt dans notre périsprit sont bien présents bien que l'incarnation dans un nouveau corps nous oblige à l'oubli conscient.

L'être humain est composé de différents aspects. Il y a le corps physique bien sûr mais aussi l'Esprit, le périsprit et l'âme. Dans notre esprit, sont ancrés nos désirs, nos sentiments et nos émotions. Il y a la partie consciente de nos pensées et de nos sensations qui dirigent nos actes. Cependant, cette partie consciente est entièrement contrôlée par notre esprit subconscient dans lequel tous les événements de cette vie et de nos vies antérieures sont enregistrés. Chacun d'entre nous a déjà vécu plusieurs centaines de vies avec des expériences multiples, des moments de joie, de bonheur mais aussi des épreuves, des contrariétés et des traumatismes qui restent profondément inscrits dans notre périsprit. Tous ces moments de vies ont forgé la personnalité de notre existence présente. Au fil des vies, nous

renforçons, par nos pensées et nos actions, ces traits de personnalité qui définissent nos qualités et nos défauts. Et au final notre personnalité est certainement modelée à plus de 90% par nos vies antérieures. Sans effort et sans prise de conscience, il reste très peu de marge pour notre évolution. En permanence des pensées, en provenance de notre subconscient, viennent frapper à la porte de notre conscient et des impressions négatives telles la

haine, la jalousie ou la colère peuvent remonter à la surface pour influencer nos actes. De la même manière, ceux qui ont cultivé l'amour, la générosité ou la charité garderont, en eux, ces sentiments forts et positifs.

Tous ces acquis, qui font ce que nous sommes aujourd'hui, ne demandent qu'à s'épanouir de nouveau sans que nous y prenions garde si nous n'avons pas la connaissance spirite. Tous ces vécus forment notre personnalité et vont ressurgir dès notre plus tendre enfance jusqu'à l'aboutissement de notre vie.



Certaines personnes aiment à vivre dans le passé et témoignent. Ils en parlent sur les réseaux sociaux ou dans les journaux : « Mon compagnon s'habille tous les jours dans le style des années 40, moi j'ai une passion pour les bals belle époque ou années folles, pour moi, c'est un besoin ». Ou cette autre déclaration de cette dame qui dit : « Je vis au siècle des lumières, tout est resté dans son jus dans la demeure où j'habite, j'ai besoin de sentir ces odeurs, de voir ces couleurs, je préfère mon XVIIIème siècle ». Ces gens se sentent appartenir à une autre époque, un autre temps. Ils s'amuse, s'habillent ou se meublent selon d'autres modes qui appartiennent à un

passé qu'ils n'ont pas connu mais qui les hante, les enivre et les pousse à vivre autrement. À tous ces souvenirs du passé, qui remontent, comme une force irrésistible et nous poussent à renouveler les mêmes schémas de vies antérieures, peuvent venir se mêler également les décisions d'amélioration morales, le travail de régénération d'une vie à une autre.

Ces deux forces terribles et souvent opposées

provoquent alors un combat incessant entre l'envie et la facilité de retrouver la voie tracée des autres vies et la nécessité de tenir des engagements difficilement accessibles, qui demandent des efforts de chaque instant mais dont vous savez qu'ils sont justes. Souvent, la faiblesse humaine pousse l'individu à remettre ses engagements à plus tard.

Pour d'autres, les vies passées sont faites de pouvoir, d'argent, de puissance et d'ambition, ils peuvent renaître dans un milieu simple pour leur permettre de comprendre la valeur du travail, d'atténuer leur ego et tourner leur regard sur les valeurs morales. Cependant le désir de retrouver son rang reste ancré et tous les moyens sont bons pour le retrouver. Mais les choses ne sont pas toujours aussi simples et la lutte se met en place, à votre insu, sans savoir à quel moment de votre vie et de quel côté va basculer votre destin, quels seront les moyens employés pour vous ramener à la raison, quelles circonstances vous feront changer d'avis. Quoi qu'il en soit, c'est une vie de tourments ou de sagesse, ou les deux à la fois, qu'il va falloir affronter entre les honneurs et une place qui vous seraient dus et un devoir à accomplir dans la difficulté et le regard railleur de l'entourage.

Le concept de vies antérieures permet de comprendre de nombreuses situations de nos vies ; la croyance en la réincarnation est une connaissance précieuse pour permettre de comprendre certaines relations ou situations.

La régénération morale de chacun et la moralisation de nos sociétés se préparent dans le monde spirituel. Dans ces cités des plans supérieurs, qui entourent notre terre, de nombreux compagnons sont préparés pour diffuser l'espoir et la consolation dans les différents secteurs de l'évolution pla-

nétaire. Des centaines de médiums et d'éducateurs se réincarnent, chaque année, dans notre monde, mais, une fois, l'intégration du corps physique réalisé qui engendre l'oubli, très rares sont ceux qui tiennent leurs promesses. Quelques-uns réussissent l'exécution partielle du travail, de nombreux autres échouent totalement. Tous ces messagers, ces médiums qui oublient les instructions reçues et le dévouement à son prochain deviennent pour les bienfaiteurs spirituels des instruments inutiles. Il ne faut pas confondre les médiums et la médiumnité, ceux-ci peuvent être excellents mais s'ils n'ont pas la notion de service et l'abnégation suffisante alors leur médiumnité peut les conduire à leur perte. Si les médiums ne parviennent pas à voir au-delà de leurs propres intérêts, fatalement, la tâche qui leur a été confiée échouera.

Beaucoup de serviteurs spirituels reculent devant le travail et fuient les difficultés.

Nous sommes tous liés à un passé de fautes plus ou moins graves, à un mode de vie ou à des habitudes qui nous suivent, qui

déforment notre caractère et influencent nos actions de chaque jour. A chaque nouvelle incarnation, nous allons plus facilement vers nos tendances inférieures du passé compliquant ainsi le futur. Parfois, même, nous interprétons les difficultés comme des punitions, réfutant l'idée d'un Dieu qui nous abandonne, alors que tout obstacle nous offre l'occasion de nous améliorer. Nous devons lutter contre ces influences qui nous détournent du bien. C'est au fil de nombreuses incarnations, de la compréhension de ses actes, de sa volonté de vaincre ses défauts que l'homme pourra progresser et faire évoluer le monde dans lequel il peine.

